



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 27 mars 2009

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

11-1 FESTIVAL DE L'IMAGE SOUS MARINE – TRANSFERT A L'EPIC OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRES DE LA MISE EN CONCURRENCE, DE L'ORGANISATION ET DES DEMANDES DE SUBVENTIONS.

Je souhaiterais connaître la concertation qui a eu lieu avec l'association organisatrice. Combien de réunions préparatoires ? Comment ce rapport a été travaillé en amont ?

Je dis cela parce qu'à la lecture de la délibération plusieurs questions se posent.

Vous indiquez que la commune est propriétaire de la marque Festival mondial de l'image sous marine. Il semble que cela ne soit pas le cas.

Vous indiquez que la manifestation doit s'ouvrir d'avantage aux scolaires et au grand public malgré le manque cruel de surface au Palais des congrès mais la faute à qui ? C'est entre 1 500 et 3 000 visiteurs par an avec un prix du public qui n'est donc pas à créer et un jury jeune !

Vous indiquez que le budget est supporté à 70% par les collectivités. Effectivement par exemple, le Conseil régional participe pour 61 000 € près de 35% déjà votés pour le compte de l'association. Peut-être eut-il fallu faire part de votre initiative aux autres collectivités ?

Pour notre part, nous sommes plutôt favorables à la gestion publique des événements de prestige. Nous le demandons pour Musiques au cœur depuis des années y compris avant le rapport critique de la Chambre régionale des comptes.

Dans ce cas précisément il n'y a pas eu d'alerte sur une mauvaise gestion financière ou plus ? Si c'était le cas vous nous l'auriez dit ?

Alors, chiche votons ce transfert mais aussi celui de Musiques au cœur sinon ce sera non !